



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 01210010

Ancien N° régional :

Marais du ruisseau du Moulin

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 8,45 ha

Ain COLOMIEU

Niveau de connaissance

Milieus naturels	3	Amphibiens	0	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	1			Libellules	1
Végétaux supérieurs	2	Oiseaux	2	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	0	Poissons	0	Mollusques	0	Papillons	1

Légende :

- 0 = prospection nulle ou quasi inexistante
- 1 = prospection insuffisante
- 2 = prospection assez bonne
- 3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 12

Description et intérêt du site

Le massif du Bas-Bugey est une région d'une très grande richesse biologique. A l'écart des principales voies de communication, il reste bien préservé. Mais c'est sa physionomie qui présente le plus d'intérêt. De la plaine du Rhône au sommet du massif (Molard Dedon, 1219 m), le dénivelé est de près de 1000 m. Les conditions climatiques rencontrées sur l'ensemble du massif sont particulièrement variées et permettent une grande diversité botanique. Les milieux rencontrés sont aussi divers que tourbières, lacs, forêts montagnardes, pelouses sèches, pâturages, falaises... Le marais du ruisseau du Moulin appartient aux tourbières dites alcalines. Elles se développent sur des sols riches en calcaire. La tourbe qui s'y accumule est formée de nombreuses laïches mais aussi de mousses particulières : les hypnacées. Les tourbières alcalines sont fortement présentes dans les vallées alluviales et les Préalpes calcaires où l'influence des glaciers jurassiens et alpiens a été importante. Elles représentent 55% de la surface des tourbières de la région. Ce marais est caractérisé par la juxtaposition de différents milieux humides : typhaie et scirpaie aux abords immédiats du plan d'eau, cladiaies, phragmitaies, et cariçaies aux alentours (il s'agit de formations végétales respectivement dominée les massettes, les scirpes, le Marisque, le Phragmite et les laïches). De nombreux bosquets d'aulnes et de saules s'y développent également. Quelques espèces remarquables sont présentes. Citons par exemple la Fougère des marais, protégée en région Rhône-Alpes.

Milieus naturels

44.911 BOIS D'AULNES MARECAGEUX MESOEUTROPHES
53.3 VEGETATION A CLADIUM MARISCUS

Faune vertébrée

Oiseaux

Busard Saint-Martin

Circus cyaneus

Flore

Laïche aigüe *Carex acuta L.*
Nénuphar jaune *Nuphar lutea (L.) Sm.*
Fougère des marais *Thelypteris palustris Schott*

Faune invertébrée

Libellules

Agrion à pattes larges

Platynemis pennipes

Cordulie à taches jaunes

Somatochlora flavomaculata

Bibliographie

Pas de données disponibles

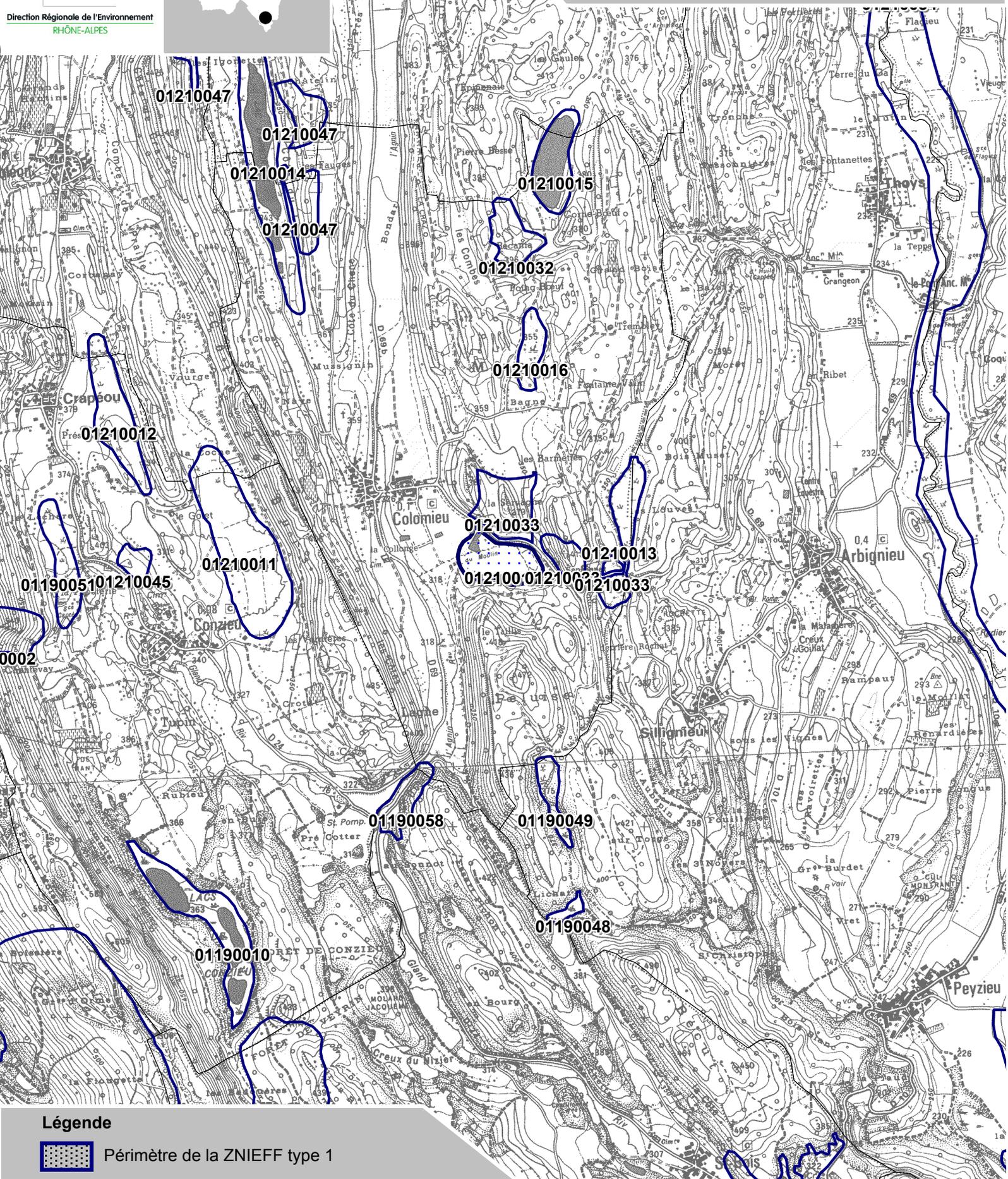


Liberté - Égalité - Fraternité
 REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
 DU DÉVELOPPEMENT
 DURABLE ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
 RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°1210010



Légende

 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
 Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
 Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Anancy



Echelle : 1 / 25 000
 fonds IGN Scan 25 (C)